

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>En exercice</u> : 15	<u>Suffrages exprimés</u> : 13	<u>Pour</u> : 12+1 proc	<u>Abstention</u> : 0	<u>Contre</u> : 0
-------------------------	--------------------------------	-------------------------	-----------------------	-------------------

L'an deux mille seize, le 22 mars, à 20 heures 30 mn, en application des articles L.2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni, sous la Présidence de Monsieur Pierre PEYRAZAT, Maire, le conseil municipal de la commune d'AUGIGNAC.

Date de la convocation : 15 mars 2016

Etaient présents : MM. les Conseillers Municipaux :

ABBES Jean Gérard	<u>Absent</u>	JULIEN Monique	POUR	MOUTIER Chantal	<u>Absente</u>
BARTEAU Etienne	POUR	LEONARD Roger	<u>Absent</u>	PÉLLEVOISIN Joël	POUR
BAZINET Bernard	POUR	MALLE MANCHE Valérie	POUR	PEYRAZAT Pierre	POUR
CHABÔT-LALAY Patricia	POUR	MARENDA Yoann	POUR	PIALHOUX Laurent	POUR
GRASSET Marie-Madeleine	POUR	METIFEU Francis	POUR	ROUMAT Gérard	POUR

ABSENT(S) EXCUSE(S): Chantal MOUTIER, procuration donnée à M. Pierre PEYRAZAT
ABSENT: Jean-Gérard ABBES, Roger LEONARD

SECRETARE DE SEANCE : Bernard BAZINET

2016-20 : Approbation du compte de gestion du budget photovoltaïque pour l'année 2015

Après avoir pris connaissance du Compte de Gestion du budget photovoltaïque 2015 établi par le comptable du Trésor et constaté que le Compte Administratif de ce budget lui était conforme, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de Gestion 2015 pour le budget photovoltaïque de la commune.

Le Maire certifie sous sa
Responsabilité le caractère
Exécutoire de cet acte.
M. Pierre PEYRAZAT

Pour copie conforme en Mairie, le 25 mars 2016
Au registre sont les signatures
Le Maire
M. Pierre PEYRAZAT



Déposé à la Sous-Préfecture le :
Commune d'Augignac
Affichage le 29 mars 2016

Page 1 sur 1

